

Enquête auprès des correcteurs et correctrices membres de l'ACLF sur les répercussions de la crise sanitaire 2020

Synthèse des résultats Avril 2021

Forme et objectifs de l'enquête

L'enquête a pris la forme d'un questionnaire en ligne réservé aux membres de l'Association des correcteurs de langue française (ACLF), diffusé entre le 10 et le 31 janvier 2021.

Il s'agissait de :

- faire le point sur la façon dont les correcteurs et les correctrices membres de l'ACLF avaient traversé la crise de 2020 et tenter d'en mesurer les éventuelles conséquences sur leur activité ;
- rendre la profession plus visible dans ce contexte difficile et incertain.

Répondants

Plus d'un membre de l'association sur deux a participé à cette enquête (47 personnes sur les 80 adhérents et adhérentes que comptait alors l'ACLF), ce qui explique une grande variété de situations exposées dans les réponses, des plus critiques aux plus rassurantes.

Les profils les plus représentés :

- exercice sous le statut d'indépendant (deux tiers des répondants) ;
- travail avec des maisons d'édition ou des particuliers (deux tiers des répondants) ;
- activité commencée il y a 5 ans ou moins (la moitié des répondants).

À propos du code NAF

Il est intéressant d'observer que, alors que les deux tiers des répondants travaillent pour l'édition, près de la moitié des indépendants interrogés (18 sur 42) ont un code NAF qui n'y est pas lié : le 8219Z, « Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau ».

Cela n'apparaît pas de manière flagrante dans l'enquête, pourtant certains correcteurs enregistrés par l'Insee sous ce code 8219 ont pu rencontrer des difficultés dans leurs démarches pour obtenir des aides destinées aux secteurs reconnus comme touchés durablement par la crise (dont le secteur culturel), alors qu'ils travaillent en tant que prestataires pour des maisons d'édition. L'ACLF et d'autres organisations professionnelles ont été informées de plusieurs cas de ce type.

Conséquence de la crise sur l'activité

La moitié des répondants a été concernée par une baisse d'activité en 2020 par rapport à 2019, et 8 répondants



(soit environ 1 sur 5) ont constaté une baisse durable de leur activité. La seconde moitié n'a pas observé de ralentissement ; au contraire, pour certains (environ 1 sur 5), l'activité s'est accrue.

Ce sont aussi bien des « jeunes » correcteurs (installés en 2015 ou après) que des plus expérimentés (installés avant 2015) qui ont souffert d'une baisse d'activité, preuve que l'ancienneté n'apporte pas plus de sécurité dans un contexte de crise.

Regards sur l'avenir

Les témoignages laissés par les répondants à la fin du questionnaire font état de cette diversité de situations et de regards sur l'avenir : espoir et optimisme pour certains, crainte et incertitude pour d'autres...

Cette année si particulière pousse les correcteurs et correctrices à chercher des moyens de s'adapter, de diversifier leurs compétences et domaines d'activité ou d'élargir leur clientèle.

Bilan et perspectives

En 2020, la moitié des membres de l'ACLF ayant répondu à l'enquête a été concernée par une baisse d'activité. Parmi eux, certains déclarent avoir été touchés de façon importante ou durable. À l'opposé, d'autres semblent avoir été préservés des effets de la crise. Il faudra renouveler cette démarche d'observation au début de 2022 pour mesurer l'évolution à long terme des effets de la crise sanitaire et économique sur les professionnels de la correction.

L'ouverture des librairies, devenues « commerce essentiel », et les bons chiffres de vente de livres de la fin 2020 permettront-ils de préserver les correcteurs de l'édition d'une dégradation de leurs conditions de travail ? Et qu'en sera-t-il dans les autres secteurs ?